

Mérignac

## **Les élus dans la mêlée**

Au-delà des étiquettes et clivages politiques, les élus s'engagent aux côtés des salariés du site de Mérignac où 397 postes doivent être supprimés.



Comme pour Ford ou la Sogerma, les élus de la région ont décidé de faire cause commune. (photo Guillaume Bonnaud)

Suite au comité central d'entreprise (CCE) qui s'est tenu vendredi au siège parisien de LaSer Cofinoga, salariés et syndicats savent désormais à quoi s'attendre (lire notre édition de samedi). Petit rappel. Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), dévoilé par la direction, fait état d'une suppression globale de 462 postes, dont 397 sur le seul site de Mérignac, qui connaîtra parallèlement 29 créations de postes.

Le jour de l'annonce, Lionel Azougalhi, porte-parole de l'intersyndicale CFDT-CFTC-SNB/CFE-CGC, a rencontré une délégation d'élus (PS, UMP, EELV) conduite par Vincent Feltesse, président socialiste de la CUB. Le représentant du personnel leur a notamment précisé que les fonctions supports (du contrôle de gestion, de comptabilité, du marketing opérationnel, de la DSI...), périphériques à la production des plates-formes téléphoniques, seraient les domaines les plus durement touchés.

### **40 reclassements locaux**

Outre une incitation aux départs volontaires, le PSE comprend 122 propositions de reclassement en interne, dont une quarantaine au sein de Personal Finance, spécialiste du crédit aux particuliers au sein du groupe BNP Paribas, lui-même actionnaire de LaSer Cofinoga.

« Ces 40 postes représentent aujourd'hui la seule solution de reclassement dans le bassin d'emploi de Bordeaux et de la région. L'impact sur l'économie locale est donc réel », plaide Lionel Azougalhi.

Comme le veut la loi, des négociations entre direction et syndicats vont s'engager fin janvier, pour une durée minimum de 75 jours. Selon le représentant de l'intersyndicale, l'enjeu du bras de fer va consister désormais à réduire le nombre d'emplois supprimés et à augmenter le volume des reclassements dans la région bordelaise. « À Mérignac, les femmes représentent 80 % du personnel et apportent souvent le second salaire familial. La question de leur mobilité professionnelle est donc un vrai problème. Et je ne parle pas de la situation des familles monoparentales. » Le délégué syndical ne croit pas à un dispositif de départs volontaires pour des gens proches de la retraite. « Aujourd'hui, la moyenne d'âge à Cofinoga est de 39 ans. La mise en place d'une telle mesure intéresserait au maximum 80 personnes. »

Pour le maire de Mérignac, la loi Lagarde sur le crédit à la consommation ne peut expliquer à elle seule la dégradation économique et sociale de l'entreprise. « Lorsque cette loi est passée, Michel Philippin, à l'époque directeur général, avait réuni les parlementaires afin d'expliquer sa stratégie. Il souhaitait en substance un lissage dans le temps des effets de la loi via des reconversions en interne. Un changement de direction l'en a empêché. Une nouvelle personne a été nommée à Mérignac, qui était aux ordres de la BNP Paribas. Il y a eu un revirement de stratégie au mauvais sens du terme », a témoigné Michel Sainte-Marie.

### **La bataille de l'image**

Présent, l'adjoint au maire de Bordeaux, Michel Duchène (UMP), a assuré les salariés du soutien d'Alain Juppé. De son côté, le patron PS de la CUB a souligné l'importance de la « bataille de l'image » dans ce genre de conflit. « On va mettre une forte pression politique sur les parlementaires : députés et sénateurs réunis. Je vais aussi en informer François Hollande. Il faut que ce sujet émerge dans le débat présidentiel. La manière dont l'actionnaire BNP Paribas se dédouane des choses n'est pas admissible. »

Et Vincent Feltesse d'ajouter à l'adresse des syndicats : « La mobilisation doit être la plus large possible, et le dialogue entre vous et nous permanent. Y a-t-il une structure de conseil à vos côtés ? » « Nous allons être accompagnés d'un expert-comptable. Sa mission sera de dépiauter les comptes, le but étant de démonter la légitimité du plan. Par ailleurs, nous serons assistés par le cabinet Sextant », a détaillé Lionel Azougalhi.

Critiquant la « stratégie délibérée » des actionnaires, Gérard Chausset, président du groupe Europe Écologie-Les Verts à la CUB, redoute un effet domino, et donc un affaiblissement du pôle de Mérignac. « On pourrait faire autrement en activant des mesures de chômage partiel et en organisant un plan d'envergure visant à requalifier et à réintégrer le personnel au sein du groupe BNP Paribas ».

« Celui-ci doit à son tour faire preuve de solidarité envers sa filiale et les salariés », a ponctué Alain Anziani, sénateur PS de la Gironde.

---